

Le bulletin municipal d'informations de VAYRAC



Chères Vayracoises, chers Vayracois,

Vous nous avez confié la gouvernance de la commune, et cela nous oblige.

Nous nous sommes immédiatement mis au travail avec un objectif précis : faire de notre village un lieu agréable à vivre, conformément à nos engagements.

Avec le personnel municipal, plusieurs actions attendues par la population ont déjà été engagées : un nettoyage approfondi de la commune, le fleurissement des espaces publics, la remise en état des barrières en bord de Dordogne ainsi que l'enlèvement des arbres tombés à la suite de la tempête.

Nous avons également programmé plusieurs travaux importants : la réfection de la toiture de l'ancienne perception, l'isolation de l'extension du réfectoire et la remise en état du lavoir de Mézels, le dernier lavoir de notre commune.

Dans un contexte économique particulièrement difficile, l'ensemble du conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les impôts fonciers.

Je tiens à remercier chaleureusement Cauvaldor d'avoir porté les projets de la maison de santé et de la place Émile Zola.

Nous nous devons également d'être transparents concernant la gestion de l'eau et de l'assainissement. La situation est préoccupante : le budget de l'eau présente un déficit de 20 000 euros et celui de l'assainissement un déficit de 25 000 euros. Le rendement du réseau n'est que de 49 %, ce qui est insuffisant. En 2025, ce sont près de 98 500 m³ d'eau qui ont été perdus.

Nous serons donc dans l'obligation de revoir cette gestion afin d'assurer un service durable et de qualité. Bien entendu, nous vous tiendrons régulièrement informés des décisions qui seront prises.

L'été approche et, je m'en réjouis, apportera de nombreux moments de convivialité grâce notamment au dynamisme de nos associations que je remercie chaleureusement.

Nous restons à votre écoute et entièrement disponibles pour échanger avec vous.

Bien cordialement,

Rémy JOS, Maire
Juin 2026



Le cadre général du budget

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Maire ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 a été voté le 30 avril 2026 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- De mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

La section de fonctionnement :

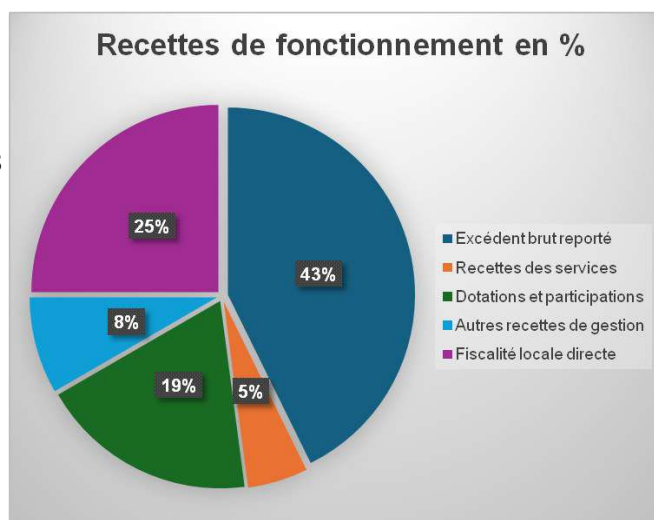
Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les **recettes de fonctionnement** correspondent :

- aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, loyers...),
- à la participation aux frais de scolarité des communes dont les enfants fréquentent notre école,
- aux impôts locaux,
- aux dotations versées par l'Etat.

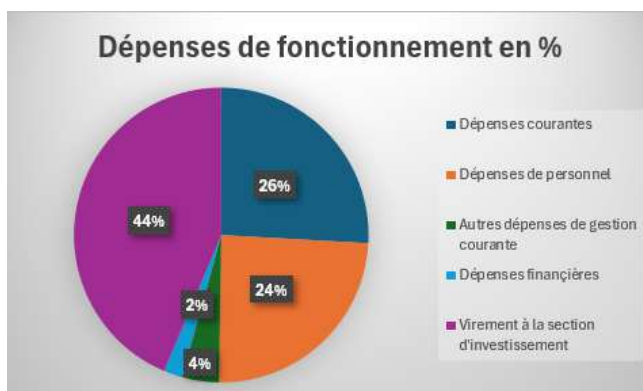
Les recettes de fonctionnement représentent **2 708 991,04 €**



Les **dépenses de fonctionnement** sont constituées par :

- Les salaires du personnel municipal,
- L'entretien et consommation des bâtiments communaux,
- Les achats de matières premières et de fournitures,
- Les prestations de services effectuées,
- Les subventions versées aux associations,
- Les intérêts des emprunts à payer.

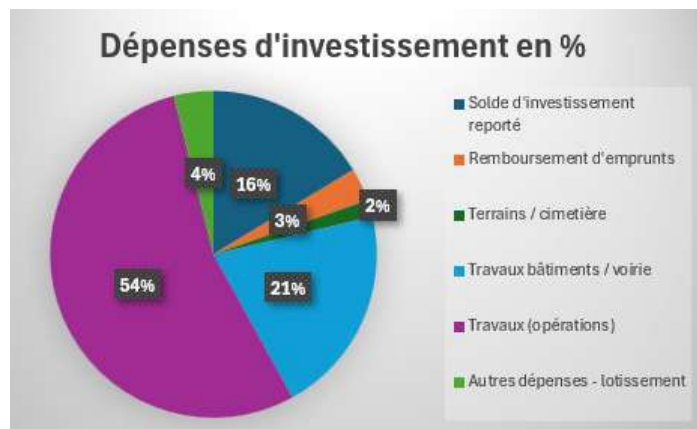
Les dépenses de fonctionnement représentent **2 708 991,04 €**



La section d'investissement :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

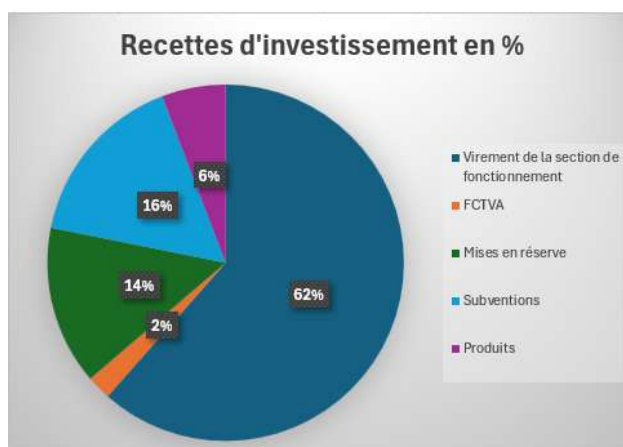
Le budget d'investissement de la commune regroupe :



En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Les dépenses et recettes d'investissement représentent **1 975 524,25 €** chacune.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Montant en € par hab, pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Dépenses directes d'équipements	217	389	428	389
Remboursement lié aux emprunts	56	80	85	75

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Montant en € par hab, pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	56	63	64	56
Recettes liées aux emprunts	0	50	74	61
Subventions	151	117	140	121

Quelques repères

Ratio 2025

	Commune	Département	Région	National
Taux d'épargne	35,77	43,87	44,5	42,29
Coefficient d'autofinancement	25,27	19,24	18,95	19,83
Ratio d'endettement	0,2	0,68	0,68	0,61
Capacité de désendettement	0,81	3,55	3,59	3,07
Fonds de roulement en jours	343,71	237,97	248,07	275,8

Etat de la dette en €

	Dettes financières	Charges financières
2021	599 630	13 003
2022	531 145	12 998
2023	461 647	9 771
2024	390 209	7 356
2025	317 044	6 886

Taux des impôts locaux 2026 en %

Taxe d'habitation	12,92
Taxe foncière bâtie	42,87
Taxe foncière non bâtie	204,95

La situation financière de la commune est bonne mais il ne faut pas oublier l'investissement.

C'est l'avenir !

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à **634 325 €**

Le Conseil Municipal du 30 avril 2026 a décidé **de ne pas augmenter les taux des impôts locaux** vu le contexte économique

Subventions versées par le Conseil Municipal

2025	22 530 €
2026	24 180 €

La commune a versé des subventions à **29 associations**.
14% ont perçues plus de 1 000 €, 53 % entre 500 et 1 000 €.

Lotissement Communal La Brousse

Lotissement Communal La Brousse

TERRAINS VIABILISÉS

Parcelles de 460 à 1100m²

Renseignements :

● Mairie de Vayrac: 05 65 32 40 26
mairie@vayrac.fr

INFO !

**TARIF
PREFERENTIEL***

**« JEUNES ACCEDANTS
AVEC ENFANT »**

* SOUS CONDITIONS

La Mairie de Vayrac a viabilisé des terrains pour permettre la réalisation d'un lotissement communal afin de créer de nouvelles possibilités de logements à Vayrac.

Ce lotissement comprend 20 terrains à bâtir dont :

- 5 réservés à un bailleur social pour une opération de logements groupés.
- 5 sont réservés aux primo accédants / jeunes accédants avec enfants dont les conditions d'attribution sont énoncées dans le règlement de commercialisation. Ces lots bénéficient d'un tarif préférentiel de 20 euros le m2.
- Un permis d'aménager modificatif est en cours de réalisation et sera déposé prochainement. Les actes notariés pourront être signés dès la fin de l'été.

Passerelle du cheminement

Comme vous avez pu l'apercevoir la passerelle de cheminement doux permettant de relier le collège au supermarché SPAR a été posée. Des travaux vont encore être réalisés courant juin 2026 avant que l'ouverture au public puisse être sécurisée. Pour rappel, une opération structurante vise à réaliser des travaux d'aménagement d'un cheminement piétons et cyclistes en site propre, adossé à la RD803 dans sa partie qui relie le bourg à la zone commerciale / artisanale et au niveau du passage rétréci et sans accotement que constitue le point sur la rivière Maumont. L'ensemble de l'opération a été chiffrée, son montant s'élève à environ 377 000 € HT dont 301 000 € HT de subventions attribuées par l'Etat et le Département.



Nettoyage des berges de la Dordogne

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la préservation de l'environnement et de la qualité de vie, une opération de nettoyage des berges de la Dordogne a été réalisé.



Cela a permis de contribuer à la protection de notre patrimoine naturel.

Au-delà du nettoyage, cela vise également à sensibiliser chacun à l'importance du respect de l'environnement et à la préservation de la biodiversité qui fait la richesse de la Dordogne.



Travaux projetés

Réfection de la toiture de l'ancienne perception par l'entreprise MASSALVE et des huisseries par l'entreprise POULET courant juillet



Travaux sur **l'isolation du réfectoire** de l'école, qui était pourtant neuve mais avec des dysfonctionnements. Ils seront réalisés courant juillet par l'entreprise POULET.

Et les travaux d'une partie de **la toiture de l'école primaire et du préau** seront réalisés par l'entreprise MASSALVE

Réhabilitation des barrières : du stade de rugby, du terrain de pétanque et de l'aire de pique-nique courant juillet par l'entreprise Idées Paysages.



Marquage au sol

Dans un souci de sécurité, la signalisation horizontale (informations visuelles peintes directement sur le sol) sera refaite courant juillet. Une subvention sera demandée: amendes de polices

Lavoir de Mézels



La commune de Vayrac, dans le cadre de la protection et la valorisation de son patrimoine non classé a monté un dossier de subvention en lien avec le service de Cauvaldor. Une visite a été

effectuée au lavoir de Mézels en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement pour émettre des prescriptions afin de protéger au mieux le lavoir dans le cadre de sa mise en valeur. Les travaux devraient être réalisés pendant le deuxième semestre de 2026.



Fleurissement de notre commune

De nombreuses plantations ont été réalisées dans les espaces verts par l'entreprise Idées Paysages.

Les massifs fleuris apportent couleur et convivialité tout en valorisant notre patrimoine communal. Le choix des végétaux privilégie, dans la mesure du possible, des espèces adaptées au climat local et favorable à la biodiversité.



Cette démarche permet de concilier esthétique, respect de l'environnement et maîtrise de la consommation d'eau.

La municipalité remercie les agents communaux pour leur engagement et leur sens du civisme. Grâce à leur travail ils contribuent à la valorisation et au fleurissement de notre village.

Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu de vie agréable, fleuri et respectueux de son environnement.



Questions de citoyenneté

Stop aux dépôts sauvages !

Des dépôts sauvages ont été constatés au sein de la commune. Ce type d'incivilité porte atteinte à la qualité de vie, à notre environnement et engendre des dépenses qui pourraient être évitées.

Les ordures sont ramassées le mardi (ordures ménagères) et le mercredi (recyclables)

RAPPEL



Horaires des tontes

Lundi au Vendredi :

8h30/12h - 14h/19h30

Samedi :

9h/12h—15h/19h

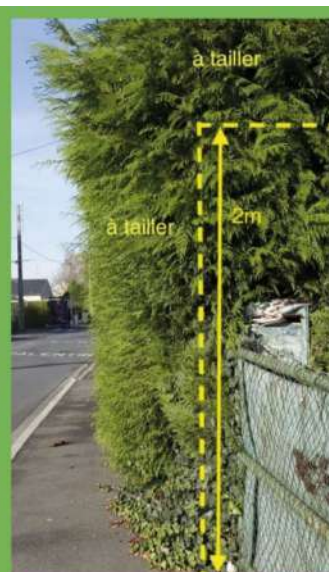
Dimanche et Jours Fériés :

10h/12h

Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'égoutage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

Les services municipaux se chargent de l'égoutage des arbres de la commune.

JETONS MIEUX À LA DÉCHÈTERIE

LES DÉCHETS VOLUMINEUX OU TOXIQUES



Métaux :
ferreux et non ferreux



Végétaux :
Souches, taille et
élagage d'arbres



Mobilier :
intérieur, extérieur,
matelas...



Déchets toxiques :
piles, peintures, solvants,
produits phytosanitaires...



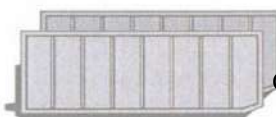
Batteries



Huiles :
moteur, alimentaires



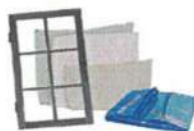
DEEE
Déchets d'Équipements
Électriques et Électroniques



OIP.webp



Bois :
palettes, calettes,
non traitées



Autres :
bois traité, placoplatre,
bâches de piscine...



Ces déchets ne doivent
être déposés ni à l'intérieur,
ni à côté des conteneurs.
Merci !



Gravats :
démolition, briques, tuiles...

Mais aussi :

La déchetterie du SYDED
à Bétaille passe en horaire d'été
lundi au samedi de 07h à 13h.
736 route de la Chappelle aux
Saints

Des composteurs communaux
sont disponibles :
Place Gambetta
Avenue Charles de Verninac

Matières à mettre dans le compost

• Sciure et copeaux de bois

• Feuilles mortes et vertes

• Gazon coupé

• Mauvaises herbes (sans graines)

• Plantes avec motte

• Papier journal et carton non imprimé

• Coquilles et restes de fruits et légumes

• Marcs de café et sachets de thé

• Coquilles d'œuf



La Maison de Santé Pluridisciplinaire

La MSP de l'Uxello à Vayrac (256 Av. Henri Barbier) a pour objectif de garantir un accès aux soins de qualité, tout en répondant aux besoins d'une population en constante évolution.

La MSP constitue un enjeu majeur pour notre territoire et pour l'ensemble des habitants. Cela renforce l'offre médicale locale, et favorise l'installation de professionnels de santé dans notre commune.

Cette MSP constitue une réactivation du cœur de Vayrac, atout qui permettra d'accueillir une patientèle répartie sur 17 communes.

En parallèle, un autre projet, porté par les pharmaciens de Vayrac, va se concrétiser à proximité de la MSP par la création d'une nouvelle officine, constituant ainsi un véritable pôle de santé.

La première pierre a été posée le 19 juillet 2024, suite à l'aboutissement d'une réflexion entamée en 2004. Le budget était d'environ 1 800 000 €. Cette MSP est un bâtiment en forme de H sur deux niveaux de 260 m² chacun.

Nous attendons en septembre un podologue et une pédiatre

Professionnels de santé présents

Médecins	Infirmières	Orthophonistes
Olivier DARREYE	Marina DEFARCY	Jeanne AUBERT
Pauline LASCOMBE	Camille SANCHEZ	Céline ALMERAS
Nicolas MIGNOT	Virginie BALAUD	

Un nouveau médecin généraliste rejoint la MSP de l'Uxello à Vayrac

Depuis début mai 2026, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de l'Uxello a le plaisir d'accueillir le Dr Nicolas Mignot, médecin généraliste âgé de 35 ans, qui vient renforcer l'offre de soins sur le territoire.

Nicolas Mignot exercera aux côtés d'Olivier Darreye et Pauline Lascombe à Vayrac. Cette installation s'inscrit dans une belle continuité professionnelle puisqu'il a été un interne du Dr Darreye puis un remplaçant du Dr Lascombe, et connaît déjà bien la structure ainsi que son fonctionnement.

Les patients peuvent dès à présent prendre rendez-vous auprès du secrétariat médical au 05 65 32 41 59.

Avec l'arrivée de ce troisième médecin généraliste, la MSP de l'Uxello confirme son attractivité dans un contexte où de nombreux territoires ruraux rencontrent d'importantes difficultés de recrutement médical. Nous pouvons collectivement nous féliciter de cette dynamique positive qui permet d'assurer une offre de soins de proximité de qualité pour les habitants.

Le projet continue d'attirer de nouveaux professionnels de santé. À ce jour, un seul bureau médical reste disponible sur les quatre initialement destinés aux médecins ou spécialistes. Si les projets en cours se concrétisent, neuf bureaux sur onze devraient être occupés d'ici la fin de l'année 2026, témoignant du succès et de l'attractivité de notre maison de santé.



Bibliothèque de Vayrac

C'est une bibliothèque municipale composée de six bénévoles (Josette, Sylvie, Joëlle, Céline, Daniel et Thierry). Celle-ci est ouverte tous les jours environ 17 h par semaine.

Elle s'est refaite une beauté, impulsée par l'ancienne municipalité, deux mois de fermeture, un peu long mais elle a pu rouvrir début avril. Cela est bien, mais il aurait été préférable de déplacer la bibliothèque à un rez-de-chaussée (problème d'accessibilité pour les sujets âgés et les personnes à mobilité réduite).

De nouvelles activités sont proposées depuis quelques mois : matinées jeux, escape game, expositions (mangas, égalité fille-garçon...). Les bénévoles sont heureux du retour de la crèche et de la maternelle à la bibliothèque, un grand merci à Mme Bonnamy, Mme Chazelle et Mme Campagne (MS et GS de maternelle).

Merci également à Cauvaldor pour la tournée des auteurs, le « Tout petit festival », le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) avec le vernissage organisé par Sophie.

Venez emprunter des livres, amenez vos petits.

L'inscription à la bibliothèque est **gratuite**.

Les bénévoles.



Espace game « Qui a refroidi Lemaure ? »



L'heure du conte avec Simone



Atelier dessin manga avec Mme BOYER



Avec les maternelles. Merci Mme Campagne !



La crèche est de retour. Bonjour les boutchous !



L'UXEL'LOTOISE 2026

L'édition 2026 de l'UXEL'LOTOISE aura lieu le dimanche 9 août à Vayrac.

Grand rendez-vous des amateurs du vélo sous toutes ses formes et des marcheurs, l'Uxel'lotoise propose une grande diversité de circuits balisés spécialement pour l'évènement.

Côté vélo, après le succès rencontré en 2025 (350 participants !), le Guidon Vayracois innove encore en ajoutant la discipline très en vogue du Gravel à celles déjà existantes du Cyclotourisme et du VTT. Au total, les inscrits « vélo » auront le choix entre 10 parcours qui, par les routes et/ou les chemins, leur feront découvrir les paysages merveilleux de notre belle vallée de la Dordogne et des Causses qui la surplombent.

Côté pédestre, une randonnée de 15 km emmènera les marcheurs vers les côteaux voisins de la Corrèze en passant par les plaines de Vayrac et Bétaille.

Après un accueil chaleureux (café, gâteaux), chaque participant se verra offrir un sac rempli de goodies et autres Tee-Shirt.

Ensuite, à vélo ou à pied, tous trouveront en cours de route les stands de ravitaillement où nos bénévoles sauront leur proposer de quoi se désaltérer et manger pour maintenir leur bonne énergie !

A leur retour sur la Place du 11 novembre, en plus des boissons offertes, ils pourront s'attarder un peu à la buvette et auront même la possibilité de reprendre toutes leurs forces en profitant du repas qui leur sera servi dans la salle des fêtes.

Autre nouveauté cette année, la présence de l'Association des Amis d'Uxellodunum qui viendra apporter un peu d'histoire et de culture à l'évènement sportif. Ce sera l'occasion de mieux faire comprendre comment le nom « d'Uxel'lotoise » a été choisi !

Le Guidon Vayracois met donc les bouchées doubles pour que cette Uxel'lotoise 2026 soit encore une belle réussite et l'équipe espère vivement atteindre les 500 participants si les conditions météo sont favorables.

Un grand merci aux collectivités locales (COMMUNE de VAYRAC, CAUVALDOR et DÉPARTEMENT) et aux fidèles partenaires privés qui nous accompagnent.

Un immense merci à tous nos bénévoles qui nous aideront à faire de l'Uxel'lotoise 2026 un succès !

Le Guidon Vayracois

Solexin Vayrac

Voici un petit résumé du meeting du 06 juin.

67 solex au départ.

Parcours de 93 km.

De Vayrac à Martel, puis Gluges pour le pique-nique de midi. Prudhomat pour le goûter puis Loubressac. Retour à Vayrac par Carennac.

Apéritif et tirage au sort de la tombola pour gagner un solex aux couleurs de l'association.

Repas et soirée dansante en présence du maire de Vayrac.



Le cinéma l'Uxello fête ses 30 ans



1996-2026 : 30 ans que le cinéma associatif L'Uxello trace son chemin soutenu par les différentes municipalités qui se succèdent depuis sa naissance. L'association compte fêter cet anniversaire à la hauteur des 30 ans.

25 avril : La fête d'anniversaire des 30 ans a commencé. Les personnes présentes ont pu admirer le décor du hall et découvrir l'exposition installée dans la salle qui relate l'histoire de l'association et du cinéma L'Uxello. Les enfants des écoles élémentaire et maternelle de Vayrac ont apporté leurs touches personnelles sur une frise représentant les bénévoles qui les accueillent régulièrement dans le temps scolaire et lors des séances Jeune Public.

Cette soirée a été un succès et nous remercions les élus, les partenaires, les bénévoles et les spectateurs de leur présence et leur soutien en partageant ce moment festif.

Les différents intervenants ont souligné l'importance de ce cinéma, dans un village de 1300 habitants, qui a bien pris sa place dans l'offre culturelle du territoire. Le cinéma est un lieu de rencontres à travers l'ouverture au monde qu'offre le grand écran, les débats avec les associations qui accompagnent certains films, la rencontre avec les réalisateurs, les animations pour jeune public ...

Que ce cinéma perdure est une gageure qui traverse les années grâce aux bénévoles qui le font vivre. L'avenir du cinéma, c'est la continuité du bénévolat aux différents postes pour pouvoir programmer des séances. Pour que cela perdure, de jeunes bénévoles, cinéphiles ou en devenir, devront s'inscrire dans cette dynamique.



Pour continuer à fêter l'évènement, les bénévoles de l'association, vous donnent rendez-vous au cinéma tout au long de cette année 2026.

Après le week-end du **Samedi 13 et dimanche 14 juin** : pour le jeune public,

Samedi après-midi, un ciné-goûter suivi d'un atelier « ombres chinoises » avec Chantal, et le film « Edmond et Lucile, la forêt, c'est l'aventure » pour jeune public à partir de 3 ans.

Samedi soir à 21h00 : un film pour toute la famille : **Star Wars, The Mandalorian and Grogu**,

Dimanche matin, 9h30, un ciné petit-déjeuner et atelier « Initiation à l'art pariétal », avec Laure de l'association CASAP (la Chapelle Aux Saints Archéo Patrimoine) de la Chapelle aux Saints et le film « Les légendaires » pour jeune public à partir de 6 ans.

Retrouvons nous le **Samedi 26 septembre** : pour la **Nuit de l'Uxello**

A partir de 18h30, projection de 3 films, avec pique-nique tiré du panier et buvette sur place.

Et le **Samedi 14 novembre** : pour la **soirée de clôture**

à partir de 18h30, la soirée commencera par un **apéro-concert avec « l'Harmonie de Vayrac-Beaulieu »**. Des planches seront proposées à 10,00 euros pour se restaurer. La soirée continuera avec la projection d'un film.

Toutes ces infos sont à suivre sur notre site internet : cinema-uxello.jimdofree.com et sur Facebook Ciné L'Uxello Vayrac ;

L'association remercie les commerçants et les particuliers qui ont accepté de coller des affiches de films sur leurs vitrines.

2026, c'est aussi une année importante pour l'association : comme tous les 3 ans, renouvellement de son conseil d'administration. L'assemblée générale a eu lieu le 13 avril, le conseil d'administration a été renouvelé et un nouveau bureau a été élu :

Daniel Verdier et **Fabienne Clare** sont les co-président.es

Martine Rivassou, trésorière et **Daniel Bibic**, trésorier adjoint

Adeline Delmas est secrétaire et **Cécile Darreye**, la secrétaire adjointe

Ciné Plein air : comme chaque année, l'Uxello organise un ciné plein air sur la place de Vayrac. Ce sera le lundi 27 juillet à 22h00. (Repli au cinéma en cas de mauvais temps). Le film n'est pas encore choisi mais ce sera un film récent ! Entrée unique : 5 €.

Pétition : depuis quelques semaines, les responsables de l'Uxello ont mis en circulation une pétition lancée par le Syndicat des Cinémas de Proximité.

Les multiplexes, bien connus, accusent les cinémas de proximité, associatifs comme l'Uxello, communaux, de « distorsion de concurrence » notamment en raison des tarifs plus accessibles. Ces multiplexes font pression sur les distributeurs de films pour que les films soient prioritairement projetés dans leurs salles et plus tardivement dans les cinémas de proximité. Ces pratiques sont inacceptables et dangereuses et mettent en danger les petites salles comme l'Uxello.

N'hésitez pas à signer cette pétition ! Vous participerez ainsi à la sauvegarde de l'Uxello et de bien d'autres salles de cinéma, mais également de la culture dans notre ruralité !

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE VAYRAC

« DONNONS AU SANG LE POUVOIR DE SOIGNER »



L'Etablissement français du sang (EFS) organise une collecte de sang au Foyer rural de Vayrac (cinéma l'Uxello) le mardi 28 juillet 2026, de 10h00 à 14h00.

C'est la seule collecte de l'année prévue sur la commune de Vayrac.

L'Association des donneurs de sang bénévoles de Vayrac assure la logistique pour cette collecte : affiches et panneaux publicitaires, préparation de la

salle pour le personnel médical d'EFS, collation gourmande d'après don.

Si vous avez entre 18 et 71 ans, soyez nombreuses et nombreux à vous présenter ce 28 juillet pour cette collecte. Les malades vous disent par avance MERCI !

Si vous voulez rejoindre l'association, contactez Martine Verdier au 06 76 52 33 46

Service d'aide à domicile Amicial Vayrac

Créé à Vayrac il y a plus de 50 ans par la Croix-Rouge Française, notre Service d'Aide à Domicile (nommé maintenant AMICIAL Vayrac) intervient auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin, afin de les aider dans leur vie quotidienne (ménage, cuisine, stimulation, accompagnement aux rendez-vous...) leur permettant ainsi de vivre, à leur domicile, la vie qu'ils/elles choisissent, dans les meilleures conditions possibles. Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, nos intervenantes à domicile et nous les responsables jouons aussi un rôle phare en réalisant des actions d'aide à la vie sociale : organisation de rencontres et développement de temps conviviaux, aide à l'appréhension des nouveaux outils numériques. Par exemple, afin d'agir encore plus contre l'isolement social, Amicial Vayrac participe depuis 3 ans à un concours de poésie organisé par la fondation "stop à l'isolement". Les intervenantes aident les personnes accompagnées qui le souhaitent à écrire un poème. Notre agence de Vayrac a aussi créé un petit espace ludothèque pour nos bénéficiaires et nos salariés, afin de stimuler les capacités et la motivation via le jeu, et va organiser des ateliers trimestriels pour jouer ensemble et partager un goûter. Cette année, Amicial Vayrac vient aussi de participer à un concours nommé « le Défi Ogénie ». Lancé en 2024, ce défi est un concours créatif qui invite les structures engagées pour le lien social des seniors à se mobiliser autour d'un projet artistique commun. L'idée étant de reproduire une photo ancienne. Bien plus qu'un simple concours, ce défi devient un temps de partage et de convivialité, propice aux rencontres et au plaisir de créer ensemble. Nous avons la joie de vous présenter la photo que nous avons réalisée pour ce concours, ici à Vayrac, avec nos aides à domicile et des personnes accompagnées par notre service.



De gauche à droite, Roselya Tardivel, Didier Gouygou, Marie Lelong, Renée Lagriffol, Norbert Leroy, Josette Lafon et Ginette Barcelo.

Cette photo sera jugée par un jury mais aussi par le public, c'est-à-dire vous !! Nous vous communiquerons dès réception le lien qui vous permettra de voter en ligne pour cette photo 100 % Vayracoise.

Si vous avez besoin d'aide pour voter, n'hésitez pas à nous contacter ou à passer nous voir à notre agence.



emmanuelle.dupuy@amicial.fr

07 56 36 99 22

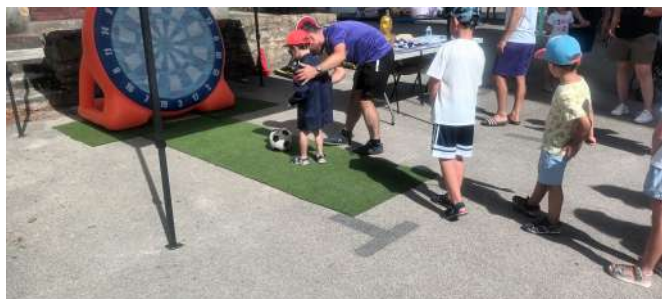
05 32 73 99 46

104, avenue Henri Barbier 46110 VAYRAC



20 juin Fête de la musique
avec La P 'tite Italie et l'Hôtel
du Centre

Karaoke



Dimanche 21 le matin, à la « fraîche », une « Fête des enfants » organisée par
l'ACAPL (Association des Commerçants Artisans et Profession Libérale) qui a enchanté
petits et grands.



Dimanche 21 le soir, retour de la Fête de la musique au Verembé avec le groupe Did'n'Co





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Au registre communal des personnes vulnérables

Par la présente, je souhaite m'inscrire ou faire inscrire un proche sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

ATTENTION : Je suis informé(e):

- Que cette inscription ne concerne que les personnes vulnérables,
- Que cette inscription est facultative et qu'une demande de radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande,
- Qu'il m'appartient de signaler à la Mairie, toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

PERSONNE A INSCRIRE

NOM D'USAGE : PRENOM

NOM DE NAISSANCE

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

VIT : ☐ seul(e) ☐ en couple ☐ autre, précisez

AVEZ-VOUS DES APPELS REGULIERS DE VOS PROCHES : ☐ OUI ☐ NON

TELEPHONE

PORTABLE

Qualité de la personne à inscrire :

- ☐ Personne isolée et/ou seule
- ☐ Personne âgée de 70 ans et plus
- ☐ Personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- ☐ Personne adulte à mobilité réduite / en situation de handicap
- ☐ Inscription faite en nom propre
- ☐ Inscriptions faite par un tiers (merci de compléter la section suivante)

VOTRE NOM ET PRENOM

TELEPHONE

Agissant en qualité de : ☐ Représentant légal ☐ Service d'aide à domicile ou services de soins infirmiers à domicile

☐ Médecin traitant ☐ Autre, précisez

Personne à contacter en cas d'urgence :

NOM PRENOM

TELEPHONE PORTABLE

A retourner à la Mairie 1 Place du 11 novembre ou mairie@vayrac.fr ou à l'accueil.

OASIS SOLIDAIRE

UN LIEU FRAIS POUR NOS AÎNÉS

En période de fortes chaleurs, ne restez pas isolé(e).

Notre EHPAD s'engage dans le mouvement **Oasis Solidaire**, initié par les **Petits Frères des Pauvres**.

Nous accueillons les personnes âgées vivant à domicile pour leur offrir un espace **frais, convivial et sécurisé** où elles peuvent se rafraîchir, se reposer et rompre l'isolement pendant les périodes de chaleur.



**ESPACES
CLIMATISÉS OU
TEMPÉRÉS**



**LIEU CALME,
SÉCURISÉ ET
CONVIVIAL**



**DÉJEUNER, DÎNER
ET COLLATION
POSSIBLES**



**ÉCHANGES ET LUTTE
CONTRE L'ISOLEMENT**

ACCUEIL TOUS LES JOURS



de 9h à 21h



Une simple information partagée peut permettre à une personne isolée ou vulnérable de trouver un lieu de fraîcheur près de chez elle.



Parce que la prévention et la solidarité sont l'affaire de tous, chacun peut contribuer à protéger les personnes les plus vulnérables face aux risques liés aux fortes chaleurs.



Pour toute information complémentaire ou pour nous signaler une personne qui pourrait bénéficier de ce dispositif, **n'hésitez pas à contacter l'établissement.**



**Ensemble,
prenons soin
de nos aînés !**



Pôle PADom Nouvelle Aquitaine - Occitanie
Croix-Rouge française – EHPAD Résidence Valpré
Allée Guy et Madeleine Charrière – 46110 VAYRAC



05 65 32 42 92

Infos pratiques

Services communaux :

Mairie 05 65 32 40 26 - mairie@vayrac.fr

Horaires d'été juillet-août

du lundi au samedi de 9h à 12h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi Jeudi Vendredi 10h-12h

Mardi 10h-11h30

Mercredi 10h-11h30 / 16h-18h

Samedi 10h-12h / 14h-17h

Le Maire vous accueille

Lundi et Mardi 9h-12h / 14h-17h

Mercredi Jeudi Samedi 9h-12h

Vendredi 9h-12h / 14h-16h30

Scolaire

Ecole maternelle 05 65 32 43 52

Ecole primaire 05 65 32 43 39

Collège 05 65 27 00 60

Services d'urgence

Gendarmerie 05 65 27 01 64 ou 17

Pompier 18

SAMU 15

Numéro d'urgence européen 112

Urgence sociale 115

Enfance maltraitée 119

Violences faites aux femmes 3919

Maison de Santé

Médecins 05 65 32 41 59

Infirmières 06 87 00 02 51

Orthophonistes 05 65 37 39 86

Médecins de garde 116117

Centre Hospitalier Saint-Céré 05 65 10 40 00

Centre Hospitalier Brive 05 55 92 60 00

Taxi Ambulance AURIEL 05 65 32 40 32

Aide à domicile

Amical 07 56 36 99 22

Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR 05 65 10 99 18

Lot Aide à Domicile

08 05 69 69 46

Cauvaldor 05 65 32 03 07

France services 06 49 22 13 65 ou 06 49 22 13 64

Déchetterie 05 65 32 66 21

Horaires d'été du lundi au samedi de 7h à 13h

Le reste de l'année

Lundi et mercredi 14h - 18h

Mardi, jeudi et vendredi 09h - 12h / 14h - 18h

Samedi 09h - 12h / 14h - 17h

Rédaction :

Rémy Jos

Responsable d'édition :

Thierry Dannel

Conception, réalisation :

Brice Colonna

Crédits photos :

Thierry Dannel, ACAPL, Daniel Verdier, Oriane Charreyre, Solex'In Vayrac, Nathalie Tardy-Planechaud

ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés :



Claudette FAUP épouse de Claude CAMBON, le 28/07/25

Yolande BURTIN veuve de Guy ESCORBIAC, le 29/08/25

Philippe MARTIN veuf de Colette GENDRE, le 01/09/25

Josette CAILLAUD épouse de Georges HAYE, le 06/09/25

Roland HOUYUX, le 14/09/25

Claude ALALINARDE veuf de Jacqueline VALLADE, le 16/09/25

Christine DE MEYER veuve de René LE MÉTAYER, le 03/11/25

Nicole LECLERC épouse de Pierre RIGAL, le 04/11/25

Huguette TILLOL veuve de Claude FEIX, le 08/11/25

Marie BARRIÈRE, le 09/11/25

Mireille DECOISY veuve de Henri SEROUILLE, le 14/11/25

Pierrette MOURLHON épouse de Gérard JULIENNE, le 03/12/25

Geoffrey WRIGHT époux de Susan NEWTON, le 05/12/25

Andrée LAVILLE veuve de Paul DUMAS, le 22/12/25

Michel REMEUR époux de Nelly DECROS, le 25/12/25

Monique ROBLET veuve de Pierre SÉVIN, le 06/01/26

Pascal PINOL époux de Pierrette GUYGOUX, le 09/01/26

Philippe MESNIER, le 12/01/26

Jacqueline VALETTE veuve de Emile DELFAUD, le 14/01/26

Jean-François CRAS époux de Anne-Marie HATTON, le 30/01/26

Lucie CASEIRO veuve de Albert CRUZ, le 05/02/26

Paulette VERLHAC veuve de Jean CHASTANET, le 24/02/26

Régina HUCHELOUP, le 14/03/26

Solange CASSAGNE veuve de Paul BONNEVAL, le 23/03/26

Eliane RAZOUX veuve de Serge AGIN, le 07/04/26

Henriette BALU, le 10/04/26

Francis CONTIE veuf de Béatrice FRÉBEAU, le 22/04/26

Albert POURTY veuf de Hélène MOULENE, le 03/05/26

Marie CAYROUSE, le 09/05/26

Marcel LAVAL, le 14/05/26

Marie MAZEYRAC veuve de Pierre GUITTARD, le 15/05/26

Odette PHILIPPE veuve de Bernard LEROY, le 18/05/26

Jacques LEBRAY époux de Brigitte M'BAREK, le 08/06/26

Denise DUBOST veuve de Nasr FEZZANI, le 21/06/26

Ils sont arrivés :



Louka DAHLEM, fils de Amandine TRÉMOUILLE et Axel DAHLEM, le 24/09/25

Sacha GAUTIER, fils de Julie ROUX et Benjamin GAUTIER, le 31/10/25



Ils se sont unis :

Amandine TRÉMOUILLE et Axel DAHLEM, le 28/03/26

Elodie MAUGUIN et Antoine BIBIC, le 30/05/26

Lola NAYA et Steeven DIXIMUS, le 20/06/26



LA TRIBUNE LIBRE

Nous sommes heureux de voir plusieurs projets se finaliser, comme la Maison de Santé, l'aménagement de la place Émile-Zola et le cheminement sécurisé vers le Spar. Ces réalisations répondent à de réels besoins pour notre commune et montrent que les orientations que nous avons soutenues étaient pertinentes. Ces projets arrivent à leur terme parce qu'ils ont été pensés, préparés et soutenus avec conviction pour le bien de tous. Nous sommes fiers d'avoir participé à leur développement et à leur réalisation. Au conseil municipal, notre engagement reste le même : défendre les intérêts de Vayrac et de ses habitants. Nous exerçons notre mandat sérieusement et avec responsabilité. Nous agissons de manière constructive quand les décisions sont positives, mais nous resterons vigilants lorsque les choix sembleront aller à l'encontre des attentes de la population ou de l'avenir de notre commune. Une démocratie locale vivante repose sur le débat, la transparence et l'écoute. Nous continuerons à exprimer nos idées librement, à proposer des solutions et à porter les préoccupations des Vayracaises et des Vayracois.

Loïc LAVERGNE-AZARD

Chères Vayracaises, chers Vayracois,

À l'issue de ces élections, je souhaite avant tout remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à la vie démocratique de notre commune.

Je retiens particulièrement la qualité des échanges qui ont accompagné cette période. Malgré les sensibilités et les points de vue différents, chacun a su faire preuve de respect et de cordialité, dans l'intérêt de Vayrac.

Je souhaite remercier Remy Jos et son équipe pour leur accueil, c'est avec plaisir que nous poursuivrons ce travail collectif à leurs côtés.

Pour les années à venir, je formule le vœu que nous avançons dans un esprit d'écoute, de dialogue et de coopération. Les défis sont nombreux, mais c'est ensemble, avec bienveillance et détermination, que nous pourrons continuer à faire grandir notre commune.

Merci pour votre confiance.

Bien cordialement,

Vayrac, prendre le bon tournant

La municipalité a le plaisir de vous convier au **Mai Communal** qui aura lieu le samedi 4 Juillet 2026 à partir de 19h devant la mairie suivi d'un apéritif partagé.

Merci de confirmer votre présence, avant le 28 juin, en déposant le coupon-réponse dans la boîte aux lettres de la Mairie ou en appelant le secrétariat au 05 65 32 40 26.

Comptant sur votre présence pour faire vivre cette belle tradition!

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :